

## Séance plénière 21 octobre 2021

### Motion de recommandation

La Chambre des Représentants,

Ayant entendu l'interpellation de Mme V. Matz et la réponse de Madame Annelies Verlinden, la Ministre de l'Intérieur, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique,

- Vu les inondations dévastatrices des 14 et 15 juillet derniers ;
- Considérant la problématique nouvelle des catastrophes naturelles et plus particulièrement des intempéries qui touchent notre pays et la nécessité de mettre sur place une gestion de crise efficace ;
- Considérant l'engagement de la ministre de mettre sur pied, pour début de cette année, une commission d'apprentissage qui a pour objet d'évaluer la gestion des inondations des 14 et 15 juillet derniers, et d'en tirer les enseignements sous forme de recommandations, afin de pouvoir encore mieux gérer une crise d'une telle envergure ;
- Considérant que dans le cadre de ses travaux, la commission d'apprentissage serait chargée de rendre compte de l'évaluation de ses travaux au Parlement;
- Considérant qu'il est prévu également la mise sur pied d'un comité d'accompagnement destiné à garantir l'impartialité des travaux et leur qualité ;
- Considérant que 6 mois après la survenance des intempéries qui ont frappé durement notre pays, ni la commission d'apprentissage ni le comité d'accompagnement n'ont encore vu le jour alors que notre pays court un risque certain en matière d'inondations.

Demande au gouvernement d'assumer ses compétences dans la gestion des catastrophes naturelles et de

1. Mettre sur pied dans les plus brefs délais une commission d'apprentissage et un comité d'accompagnement afin d'améliorer la politique de gestion de crise dans le cadre notamment des inondations ;

2. Communiquer au Parlement dans les plus brefs délais un calendrier portant sur le point 1 et l'organisation des débats au Parlement ;
3. Progresser en listant un certain nombre de « *quick wins* » et en les réalisant dans l'immédiat. Par « *quick wins* », on entend notamment: la mise sur pied d'un système alerte-pluies accessible pour tout le pays, l'amélioration de l'échange d'informations entre les différentes disciplines et notamment les pompiers (D1), la Protection civile (D1 et D4) et la police (D3), l'amélioration de la communication aux citoyens, etc.

Vanessa Matz